

Statement of the Deputy Secretary-General of UNCTAD to the Working Party on the Strategic Framework and the Programme Budget, 76th session

3 septembre 2018

Monsieur le Président,

Chers Délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir de vous retrouver après la pause estivale pour ouvrir la 76^{ème} session du Groupe de travail concernant le cadre stratégique, le programme et le budget de la coopération technique de la CNUCED.

Au cours de cette session, nous aborderons deux sujets majeurs.

Le premier concerne le passage en **revue de la coopération technique de la CNUCED** et son financement.

Le second traite de l'**évaluation des activités de la CNUCED** ainsi que de leur suivi.

La coopération technique est un pan essentiel de la CNUCED et participe pleinement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable tels que fixés par l'Agenda 2030.

Comme vous le savez, en mai dernier, l'Assemblée Générale a adopté une résolution portant sur le repositionnement du Système des Nations Unies et qui ouvre la voie à une réforme en profondeur de système en vue de l'application effective de l'Agenda 2030. Bien qu'agence non-résidente, la CNUCED participe activement à cette réforme. Ceci passe par une redéfinition de son rôle de coopération technique au sein du Système des Nations Unies afin de répondre de façon plus efficace aux besoins des pays en développement.

Ces dernières années, la CNUCED a aussi entrepris une série de réformes pour rendre sa coopération technique plus transparente, plus cohérente, plus complète. Parmi ces réformes, figure la mise en place d'une base de données présentant les demandes de coopération technique en référence aux ODD. Figure également la prise en compte des questions de genres maintenant intégrées aux programmes d'assistance technique et la volonté d'élargir nos partenariats pour plus d'impact et de cohérence au niveau des pays.

Cependant, l'action concrète sur le terrain, dans vos pays, une action orientée résultats, et la pleine mise en oeuvre de ces réformes dépendront évidemment des ressources financières dont disposera l'institution dans les années à venir.

J'aimerais, à présent, souligner les principales tendances de la coopération technique de l'année 2017.

En 2017, le total des dépenses concernant la coopération technique de la CNUCED avoisinait les 40 millions, soit une augmentation de 3% par rapport à l'année 2016. Ceci est en conformité avec les engagements pris par la CNUCED de renforcer son assistance technique dans le cadre de l'Agenda 2030. En 2017, parmi les 28 produits d'assistance technique proposés par la CNUCED, cinq produits ont compté des dépenses de plus d'un million de dollar. Comme pour les années précédentes, les dépenses les plus élevées concernent principalement les programmes SYDONIA et SYGADE (mieux connus sous l'acronyme ASYCUDA et DMFAS)

Les pays bénéficiaires demeurent les pays les plus vulnérables. En 2017, les dépenses de l'assistance technique à destination des Pays les Moins Avancés (PMA) a atteint un record de 19,8 millions, soit une augmentation de 9 % par rapport aux chiffres de 2016. **Ceci implique qu'en 2017, près de la moitié (49, 4%) de la coopération technique de la CNUCED était adressée aux PMA.**

On regrettera que cette hausse de la coopération technique n'ait pas été accompagnée d'une augmentation similaire des contributions volontaires. En 2017, l'ensemble des contributions volontaires supportant les fonds d'affectation spéciale de la CNUCED atteignait péniblement les 35 millions, soit 12% de moins qu'en 2016.

C'est la conséquence d'une baisse drastique des contributions en provenance tant des pays développés qu'en développement. On notera avec préoccupation qu'en 2017, la part de financement en provenance des pays développés a chuté de 30% par rapport à l'année précédente. Pour la première fois depuis plus de vingt ans, la part des contributions en provenance des pays développés est passé sous la barre des 20%, portant ces contributions au troisième rang des financements de la CNUCED, derrière les contributions des pays en développement et derrière celles en provenance du Système des Nations Unies et autres organisations internationales.

Après trois ans d'augmentation, les contributions en provenance des pays en développement a également marqué le pas. En valeur, ces contributions représentent toutefois 15 millions, soit 25% de moins qu'en 2016. En 2017, les contributions en provenance des pays en développement représentent plus du double de celles en provenance des pays développés. La contribution s'établit à 43 % du total des contributions concernant les fonds d'affectation spéciale de la CNUCED, ce qui revêt un caractère historique si on compare ces données aux précédentes contributions annuelles reçues par la CNUCED depuis sa création. Comme pour les années précédentes, le financement des pays en développement s'est principalement porté (à hauteur de 93%) sur les programmes SYDONIA et SYGADE.

Nous sommes à présent dans la troisième année de mise en place de l'ambitieux programme visant à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030. Beaucoup reste à faire pour assister les pays en développement, en particulier les plus vulnérables, à bénéficier des avantages qu'offre le commerce mondial et les aider à atteindre les ODD.

La CNUCED travaille d'arrache-pied afin de répondre au mieux aux requêtes d'assistance technique en provenance des pays en développement. Toutefois, les efforts entrepris ne peuvent être viables sans un apport financier suffisant - tant quantitatif que qualitatif - à destination de la coopération technique. Dans ces conditions, je voudrais adresser un message solennel aux pays développés, aux pays en développement ainsi qu'à tous les partenaires habilités à soutenir financièrement la CNUCED au travers de ressources pluriannuelles pour assurer à la coopération technique stabilité et continuité. De nombreuses portes d'entrées s'offrent aux donateurs tel par exemple le fonds d'affectation spéciale dédié aux PMA.

1. Système d'approbation des fonds d'affectation spéciale. Ce système automatique a été mis en place en décembre dernier. Il permet un contrôle plus efficace et une approbation finale plus rapide des projets. Cet instrument sert également d'archive centrale pour tous les projets de la CNUCED.
2. Consultation régulière avec les Etats Membres en matière de financement : nous pensons qu'analyser ensemble et pas seulement de façon bilatérale l'ensemble des demandes d'assistance technique afin d'appréhender les ressources financières nécessaires à la coopération technique est l'approche à suivre. Ceci est particulièrement important au moment où les pays membres se sont engagés à la réalisation des ODD. Je souhaite également, dès cette année, engager une série de rencontres dans les capitales afin d'étudier les multiples possibilités de financement au niveau global, régional et dans les pays mêmes afin de présenter ces nouveaux outils aux missions permanentes ici à Genève en vue d'une collaboration et suivi constructifs. Enfin, laissez-moi réitérer l'importance des partenariats lorsqu'il s'agit de coopération technique. L'associations avec d'autres entités du Système des Nations Unies offre effectivement aux pays bénéficiaires des résultats plus tangibles en adéquation avec les objectifs fixés par l'Agenda 2030. Dans le contexte de la réforme des Nations Unies, la CNUCED s'est engagée comme agence leader du groupe inter-institutions sur les capacités productives qui s'est révélé être l'instrument adéquat pour répondre aux enjeux de l'Agenda 2030. Nous comptons sur l'appui des pays membres pour soutenir ce groupe inter-institutions, notamment en contribuant au fond multi-donateurs ouvert à la CNUCED et dont l'objectif est de répondre de manière coordonnée aux objectifs des ODD, lesquels demandent des réponses concertées.

Nous sommes également déterminés à **améliorer encore le fonctionnement de la coopération technique, et nous avons renforcé, ces dernières années, la gestion axée sur les résultats** ainsi que de nouvelles possibilités de financement.

Gestion axée résultats : Comme vous le savez, la CNUCED a mené un projet pilote lié à la gestion axée sur les résultats pour la coopération technique. Après la fin du projet pilote en juin de l'année dernière, nous avons procédé à son évaluation qui a permis de renforcer notre Gestion Axée sur les résultats (RBM), notamment via une formation à ce jour déjà dispensée à 7 services ou sections

de la CNUCED ; huit autres formations sont prévues au niveau de la CNUCED d'ici à la fin mars 2019, et des discussions sont en cours pour étendre cet exercice à d'autres fonctions d'appui au sein de l'organisation.

De quoi s'agit-il ? Chaque branche ou section sera dotée d'un cadre de résultats dans un domaine de travail spécifique, englobant non seulement la coopération technique, mais aussi les deux autres piliers des travaux de la CNUCED, à savoir la recherche et les publications et le dialogue intergouvernemental. Cette grille de travail structurante permettra à chaque branche, à chaque projet de construire et ensuite de démontrer l'impact des travaux de la CNUCED, d'accroître notre capacité à rendre des comptes à tous les niveaux, de rationaliser les processus liés au rapportage. Celui-ci est souvent répétitif et consommateur d'énormément de temps pour les staff sans pour autant de valeur ajoutée pour les bailleurs). Travailler de la sorte permettra de mieux satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds en matière de financement.

Qui dit résultat dit Evaluation.

En cette matière, la CNUCED a développé une approche double : les évaluations indépendantes et les auto-évaluations qui, ensemble, font partie de notre plan de travail. Les résultats des évaluations nous servent donc de compas pour toujours affiner le tir. Ils permettent d'augmenter notre transparence et notre responsabilité dans la gestion de nos projets, vis-à-vis des Etats membres et surtout constituent un outil de gestion, en interne, pour améliorer nos performances.

Le système d'évaluation à la CNUCED est actuellement évalué par OIOS ('l'évaluation des évaluateurs'!). Le rapport sera prêt l'été prochain et nous partagerons bien sur les résultats avec vous. Puisque que nous parlons évaluation,

Je vais maintenant, si vous le voulez bien, aborder le point 4a de l'agenda qui concerne précisément l'évaluation des activités de la CNUCED et qui traditionnellement est ajouté à mes remarques introductives. Sous ce point 4a, vous avez pu prendre connaissance de notre rapport d'Evaluation, qui comprend des informations détaillées suite à 3 évaluations réalisées entre avril 2017 et avril 2018, rapports qui évaluent donc ce qui a bien fonctionné et ce qui doit être amélioré à la CNUCED.

Les enseignements tirés des évaluations sont présentés dans ce rapport avec l'objectif de guider les managers de projets et de programmes, grâce aux leçons ou conseils mis en évidence par l'exercice d'évaluation, cela afin de développer des méthodes et obtenir des résultats plus pérennes sur le terrain.

Au niveau des projets et pour ne citer ici qu'un seul exemple (vous avez dans le rapport l'ensemble des observations), nous sommes ravis de lire que sans le travail de la CNUCED mené dans de nombreux pays, les questions d'intégration financière et monétaire et la coopération macroéconomique n'auraient pas été examinées. A ce sujet, le Bureau des comptes de l'ONU pour le développement et la CNUCED ont véritablement joué un

rôle décisif pour définir les politiques nécessaires pour en tirer le bénéfice en terme de développement.

J'espère sincèrement que les informations détaillées contenues dans le rapport d'évaluation vous seront utiles pour poursuivre notre souhait commun d'améliorer la performance de l'organisation ainsi que l'aide concrète qu'elle apporte à vos pays.

Je voudrais également attirer votre attention sur le fait qu'avec la présentation de l'évaluation du sous-programme 5 sur l'Afrique, les PMA et les programmes spéciaux, nous avons terminé le cycle des évaluations des sous-programmes.

Pour la suite, le Secrétariat propose de présenter au prochain Working Party (donc en septembre 2019): 1) un compte rendu de comment nous avons concrètement utilisé les recommandations dans la mise en œuvre dans nos projets. Cet exercice vous donnera la possibilité de voir comment nous utilisons les évaluations et leurs conclusions. 2) Nous pourrions alors ensuite proposer de poursuivre cette approche d'évaluation par sous programme, en commençant avec le sous programme 1 sur la globalisation, l'interdépendance et le développement en 2021 (2020 étant une année de conférence). J'apprécierai vos retours sur cette proposition.

Enfin, j'aimerais vous inviter à poursuivre votre généreux soutien au travail d'évaluations que nous menons. Avec vos contributions, nous pouvons étendre ce travail, le renforcer et ainsi répondre au mieux aux attentes de l'Agenda 2030.

Pour conclure, demain vous allez débattre du rapport de l'évaluation externe du sous-programme 5 de la CNUCED (sur l'Afrique, les PMA et les programmes spéciaux). Comme il est d'usage, ce rapport a été préparé par une équipe d'évaluateurs externes qui comprend un consultant indépendant et des représentants des pays membres (cette année, la Suisse et la Tanzanie) qui ont participé à l'évaluation à titre personnel. Le secrétariat a préparé une note qui rassemble les recommandations faites par l'évaluation et propose des pistes de mise en œuvre. Ceci sera présenté par Mr Paul Akiwumi, directeur de ALDC. Madame Shamika Sirimanne, Directrice de DTL vous fera également un rapport sur comment les recommandations de l'évaluation du sous programme 4, présentées l'an dernier, ont été mise en œuvre.

Je remercie chaleureusement les membres de l'équipe d'évaluation ainsi que tous les acteurs et staff qui ont participé à cet exercice qui nous sert chaque jour de boussole.

Bonne discussion à toutes et tous,